



BUREAU VERITAS LABORATOIRES

Annule et remplace BV09-0745 du 25/05/09.

RECHERCHE DE COLORANTS AZOÏQUES – FIBRES TEXTILES

RESULTATS D'ANALYSE

RAPPORT BV09-0745-1 – 26 MAI 2009

COMMANDE :

Cette prestation est effectuée pour :

**HAO PI
M. IMBERT
Rue du Jeu de l'Arc 15
CH-1207 GENEVE SUISSE**

Réalisée par : JY REGNIER
Responsable Opérationnel Chimie

Approuvée par : E. BERNARDY
Chef de Service

RECHERCHE DE COLORANTS AZOÏQUES – FIBRES TEXTILES

1. OBJET

La société HAO PI a envoyé à Bureau Veritas Laboratoires 3 échantillons de fibres textiles de couleurs différentes afin de rechercher la présence de colorants de type azoïques.

Les échantillons sont réceptionnés au laboratoire le 05/05/09 et sont repérés :

- ECOWASHBALL / couleur jaune
- ECOWASHBALL / couleur bleue
- ECOWASHBALL / couleur blanche

Chaque échantillon est composé d'une « boule » de fibre et d'un cordon noir également analysé.

2. ANALYSE

Les résultats des analyses chimiques sont rassemblés dans le tableau ci-joint.

3. RESULTATS

La Directive 2002/61/CE du 19/07/2002 régit l'emploi de 22 amines aromatiques dérivées de colorants azoïques à un seuil limite de 30 ppm.

Les fibres analysées sont conformes à cette Directive.

RESULTATS D'ESSAIS

DATE : 26/05/09

N° DOSSIER : BV 09-0745

ORIGINE (Nature échantillon) : Fibres textiles

DATE RECEPTION LABORATOIRE : 05/05/09

RESULTATS

REFEERENCE ECHANTILLONS	RESULTATS / concentration de chacune des 22 amines proscrites par la Directive 2002/61/CE (en ppm)	METHODE
ECOWASHBALL « Boule » fibre jaune	< 30 ppm	NF EN 14362
ECOWASHBALL « Boule » fibre bleue	< 30 ppm	
ECOWASHBALL « Boule » fibre blanche	Analyse non justifiée : Pas de risque de présence d'amine aromatique provenant d'un colorant azoïque interdit pour un coloris blanc	
ECOWASHBALL « Cordon » Noir	< 30 ppm	